

## Accueillir un apprenant en formation et co-construire son parcours

### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir du cahier des charges de la formation et du scénario d'accompagnement, accueillir individuellement l'apprenant, présenter le déroulement du positionnement, expliciter les consignes pour sa mise en œuvre et analyser les résultats pour identifier ses pré-acquis.

A partir des résultats obtenus et de la progression pédagogique, en prenant en compte les demandes spécifiques et en s'appuyant sur les techniques d'entretien, conduire un entretien de restitution, repérer les besoins de formation de l'apprenant, ses modalités préférentielles d'apprentissage et ses contraintes, valider avec l'apprenant les objectifs, les étapes et les modalités de sa formation, planifier les temps d'accompagnement, formaliser et contractualiser ces éléments afin de co-construire un parcours adapté à ses besoins.

### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce au début de la formation, dans le cadre de l'accompagnement des apprenants, seul et avec des acteurs au sein ou à l'extérieur de son organisation, en lien avec le référent handicap, dans des formations multimodales pouvant inclure des accompagnements VAE, de l'alternance, de la FEST...

Lors d'entretiens individuels et de travaux réalisés seuls, en sous-groupe ou en groupe, avec des outils traditionnels ou numériques, en présentiel ou à distance.

### Critères de performance

Le déroulement du positionnement respecte les étapes prévues

Les consignes à destination de l'apprenant sont explicites

Les pré-acquis, les besoins de formation et les modalités préférentielles d'apprentissage sont identifiés

Les objectifs, étapes et modalités du parcours proposé sont validés avec l'apprenant

Les parcours de formation et d'accompagnement sont formalisés

### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Accueillir individuellement en formation, en présentiel ou à distance

Mettre en œuvre une démarche d'évaluation diagnostique

Utiliser des outils de positionnement traditionnels ou sur des plateformes numériques de formation

Analyser les résultats des positionnements pour repérer les pré-acquis des apprenants

Repérer les modalités préférentielles d'apprentissage des apprenants

Repérer les situations individuelles et les besoins associés, notamment dans le cas de publics spécifiques (handicap dont troubles « Dys », personnes éloignées de l'emploi, allophones...)

Conduire des entretiens individuels

Partager avec l'apprenant les résultats du positionnement et leur impact sur son parcours

Formaliser les parcours individuels de formation et d'accompagnement

Elaborer des stratégies favorisant l'analyse réflexive et l'auto-évaluation

Transmettre les éléments attendus dans le cadre du système de qualité et de conformité

Analyser sa pratique d'accueil et de construction des parcours

Organiser les espaces physiques et numériques pour l'accueil et le positionnement des apprenants

Préciser les modalités d'accès aux positionnements en format traditionnel ou numérique

Adapter les parcours en tenant compte des besoins individuels

Planifier les temps individuels d'accompagnement

Instaurer un climat de confiance avec l'apprenant pour prévenir le stress du positionnement

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FPA	REAC	TP-00350	07	21/12/2022	21/12/2022	33/56

Pratiquer l'écoute active

Accompagner les apprenants lors de leur positionnement

Travailler en équipe pluridisciplinaire et entretenir des relations avec les acteurs au sein et à l'extérieur de son organisation

Collaborer avec le référent handicap pour anticiper les difficultés en aménageant les espaces de formation, l'accompagnement et le parcours de formation

Rendre compte et échanger sur les parcours individuels, lors de réunions ou d'échanges individuels

Connaissance du principe des évaluations diagnostiques

Connaissance des leviers et des freins aux apprentissages

Connaissance des troubles « Dys » et des autres types de handicap et de leurs conséquences en formation

Connaissance des principales obligations des organismes de formation sur le handicap (conditions de travail dont aménagement du poste, non-discrimination, etc.)

Connaissance de la notion d'aménagement raisonnable

Connaissance des outils et processus de positionnement

Connaissance des types d'accompagnement

Connaissance des concepts de styles et modalités préférentielles d'apprentissage

Connaissance de la réglementation sur la protection des données personnelles

Connaissance du système de qualité et de conformité

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FPA	REAC	TP-00350	07	21/12/2022	21/12/2022	34/56